

The Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

J. C. TACHÉ, Rédacteur.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

BUREAU & MARCOTTE, Propriétaires.

Nous prions ceux de nos abonnés qui doivent le premier semestre d'abonnement à notre journal, de vouloir bien nous en faire toucher le montant par lettre sans délai. Il est impérieux que cette condition soit satisfaite par chacun des abonnés, dans l'intérêt de l'établissement et du public.

CANADA.

QUÉBEC, 16 NOVEMBRE, 1857.

Nouvelles Religieuses.

On écrivait de Vienne à l'Univers : J'ai à vous donner des nouvelles d'une véritable importance, non seulement pour le clergé de Vienne mais aussi pour toute l'Allemagne et pour tous les catholiques dévoués. S. Em. le cardinal de Schwarzenberg, qui a été nommé par le Souverain-Pontife visiteur extraordinaire des RR. PP. Dominicains dans les Etats Autrichiens, a visité il y a quelque temps le couvent que cet ordre possède à Vienne, et il y a introduit, de concert avec le général supérieur de Rome, l'observance primitive de l'Ordre. Le couvent des Dominicains de la capitale de l'Autriche est très grand et on y comptait au moment de la visite du Cardinal douze prêtres de l'Ordre. En leur proposant la réforme, on les a laissés libres d'embrasser l'observance primitive et régulière des statuts, ou d'aller vivre dans tel autre couvent de leur ordre en Autriche. Quatre seulement ont accepté la réforme, les autres ont été envoyés dans d'autres couvents de l'Ordre, ou rien ne sera changé quant à présent. Ces quatre prêtres, avec deux Pères hollandais, quelques autres Dominicains étrangers et plusieurs clercs, forment le nouveau personnel du couvent. Parmi eux se trouvent le célèbre P. Guidi de Rome, prieur du couvent de la Minerva, consultant dans une congrégation romaine, professeur et prédicateur à la cour pontificale, etc. Ce savant professeur sera l'ornement de la Faculté théologique de notre Université ; il exposera prochainement à ses auditeurs l'admirable doctrine de saint Thomas. Les Pères du nouvel ordre se lèvent à minuit, pour chanter les psaumes et pour annoncer la gloire du Seigneur pendant que tout le monde repose. Ils portent la grande tonsure et font maigre toute l'année.

Cette communauté de la primitive observance se complètera pour l'avenir par le noviciat réformé qui est institué à Gratz. Si le Tout-Puissant bénit cette mesure, qui remplit tous les vœux catholiques de joie, le grand ordre de Saint-Dominique se rajouira sur d'autres points de l'Allemagne, comme en France et en Italie, et il s'épanouira merveilleusement.

Puisque j'ai parlé de notre université, je dois faire savoir à vos lecteurs qu'un autre célèbre docteur et professeur en théologie, le R. P. Schröder, de la Compagnie de Jésus, occupera bientôt une chaire théologique dans cette institution. Nous sommes convaincus que les PP. Guidi et Schröder exerceront une influence des plus heureuses sur l'instruction théologique du clergé.

Autre bonne nouvelle : Pour secourir les pauvres et les malades dont nos faubourgs sont remplis, la Société de Sainte-Elizabeth a fait venir quelques religieuses de l'Ordre du Divin Rédempteur de Strasbourg ; elles sont établies au milieu d'une population de 50,000 âmes. La congrégation a pour but de se livrer aux œuvres de charité ; les Sœurs soignent les malades à domicile, elles recueillent des enfants pauvres abandonnés ; elles nourrissent et habillent les enfants qui fréquentent régulièrement l'école, elles donnent aux pauvres toute espèce de secours. Je n'ai pas besoin de vous dire que les œuvres spirituelles ne seront pas négligées. Les Sœurs nouvellement arrivées sont déjà bien-aimées dans ce faubourg, et si Dieu nous favorise, cette petite congrégation croîtra en bonnes œuvres, en popularité, en nombre et en bénédictions.

S. Exc. le nonce apostolique, Mgr. de Luca, a célébré dimanche dernier la messe solennelle à Maria-Zell, et il a remis à cette célèbre église un précieux ostensorio, présent de Sa Sainteté.

Bénarès.

Le *Moniteur de la Flotte* décrit ainsi la ville indienne de Bénarès :

La ville de Bénarès, dit M. d'Hortier, est regardée comme la métropole ecclésiastique de l'Inde entière, comme l'université chargée de conserver les doctrines et de répandre l'enseignement de la religion hindoue. Elle renferme de nombreuses écoles pour les indigènes ; la principale, qui forme une institution publique, est subventionnée par l'administration anglaise. Elle compte parmi ses professeurs les hommes les plus instruits et les plus honorés du pays.

Les légendes des bords du Gange font remonter à la plus haute antiquité la fondation de Bénarès ; d'après elles, cette ville existait sous le célèbre Bardhi, prince indien, dont le règne a commencé un siècle après le déluge. Depuis cette époque reculée jusqu'à l'avènement de la dynastie des Chanzévidés, en 900, son histoire est entourée d'une obscurité complète, et elle ne se révèle par aucun monument qui ait survécu. La période de temps comprise depuis le 10e siècle jusqu'au règne illustre d'Aureng-Zeyb, en 1660, est moins obscure ; quelques faits curieux s'en détachent et nous montrent ce qu'était alors l'existence politique des peuples de cette partie de l'Asie. Le grand empereur des Mogols a donné à Bénarès une existence nouvelle, et partout dans la cité sainte on retrouve les traces encore vivantes de son passage.

Bénarès est située sur la rive gauche du Gange, dans la vaste courbe qu'il décrit avant d'arriver à Ghazipur et au centre de sa partie la plus riche et la plus pittoresque. Elle s'étend sur une longueur de cinq kilomètres et domine le

cours majestueux du fleuve dont le niveau est à environ dix mètres au-dessous de ses rues les plus rapprochées. De nombreuses et larges rampes se font jour à travers les maisons et permettent de descendre jusque sur ses bords. Elles produisent un effet gracieux qu'on ne retrouve nulle autre part.

La ville renferme encore un certain nombre d'édifices, derniers vestiges de l'art indien, mais l'architecture musulmane, avec ses formes élégantes et aériennes, y domine, et cette manifestation particulière de l'art introduite par Aureng-Zeyb a produit plusieurs monuments remarquables en tête desquels il faut citer la magnifique mosquée construite par ce prince en 1655. Elle rivalise avec les plus beaux édifices du même genre qui se trouvent en Turquie et en Perse. Elle est faite entièrement avec du marbre blanc et du marbre rouge. Elle est surmontée d'une immense coupole qui rappelle Sainte-Sophie de Constantinople et aux côtés de laquelle deux minarets élancés découpent dans les airs leurs formes gracieuses.

Indépendamment des mosquées moins nombreuses, mais plus belles, Bénarès renferme une quantité considérable de temples Indiens de différente grandeur. Ils sont presque tous couverts des fleurs, de branches d'arbres, d'animaux et de figures allégoriques sculptées avec une grande finesse. Le plus beau de ces édifices est le temple de Vissvisha, élevé en 1523 sur l'emplacement où la tradition prétend que Para-Brahma, l'être suprême des Indiens, manifesta sa présence, et vint sur la terre en sortant d'un œuf d'or pour former la trinité hindoue, qui est sa première incarnation.

Ce temple, construit en pierres rouges, est orné de magnifiques colonnes en marbre blanc et de sculptures d'une grande richesse. On y voit un taureau en marbre vert d'un seul bloc, qui a environ 8 mètres de hauteur. Deux belles pagodes, situées l'une au sud et l'autre au nord, dépendant de l'édifice et ont une affectation spéciale. La première est consacrée au dieu Siva qu'on y adore sous la forme symbolique d'une grosse pierre noire, qui, selon les mythologies indiennes, est descendue du ciel escortée par deux cigognes ; l'autre sert de demeure à un taureau sacré que les prêtres de Brahma entretiennent avec le plus grand soin, et qu'ils doivent remplacer à sa mort, en accomplissant une série de formalités décrites par les Védas.

Le temple de Vissvisha est tellement sacré que les Indiens qui veulent acquérir leur salut, doivent le visiter au moins une fois dans le cours de leur vie. On y conserve de l'eau du Gange dans laquelle suivant la tradition, Vischnou et Siva se sont déaltérés.

Deux autres édifices attirent l'attention des savants et des archéologues : l'un est le vaste observatoire astronomique fondé par le célèbre radja Dji Sing, et l'autre est la grande bibliothèque hindoue, la plus belle de l'Inde.

L'observatoire est aujourd'hui complètement en ruine ; mais ses restes permettent d'apprécier le goût savant de la construction, qui était surmontée d'une coupole tournante, établie en 1772 sur les dessins d'Itykomar, astronome indien, auquel on doit un catalogue d'observations très curieuses sur la voie lactée. Ce même savant avait imaginé des lunettes astronomiques en pierre, dont la forme ressemblait à celle des télescopes actuels, et qui étaient montées sur des massifs également en pierre. Ces instruments, dont on voit encore les débris, servaient particulièrement pour observer le passage de certains astres. Les parois du monument sont encore remplies de figures astronomiques gravées dans la pierre, et dans lesquelles on reconnaît les indications du système de Copernic.

La bibliothèque hindoue renferme une collection complète de tous les commentaires sur les Védas ou livres sacrés des Indiens. Cette collection forme 15,000 volumes. On peut juger par là des innombrables dissertations auxquelles les livres saints de l'Inde ont donné lieu.

L'enseignement religieux à Bénarès n'est pas renfermé dans l'intérieur des écoles ; il se fait aussi en plein air, et on rencontre fréquemment, dans les jardins publics et sur les places, des professeurs de théologie indienne entourés de leurs élèves, qui les écoutent attentivement, comme autrefois les philosophes d'Athènes. On rencontre aussi, à certains époques de l'année des caravanes de pèlerins qui viennent de cette ville des différentes provinces de l'Inde, pour y accomplir leurs dévotions. Dès le matin, on voit passer à travers les rues les prêtres qui se rendent aux temples, et un grand nombre de fidèles qui transportent dans les lieux sacrés l'eau vénérée du Gange. Des marchands de fleurs et de roses stationnent à la porte des temples et vendent leurs produits à ceux qui se disposent à entrer, pour servir d'offrandes aux dieux indiens.

La religion ne se partage pas seule l'attention publique à Bénarès. Le commerce et l'industrie y sont très-actifs. Les négociants de la ville font un grand débit de châles, de diamants, de parures asiatiques et d'autres articles du même genre. Ils emploient, en outre, un grand nombre d'ouvriers habiles pour la fabrication des magnifiques étoffes de brocarts d'or et d'argent, connues sous le nom de *kincoob*, qui composent la coiffure de toutes les classes riches de l'Hindoustan.

La population de Bénarès, à l'époque de la mort d'Aureng-Zeyb en 1707, était de 600,000 âmes ; elle était tombée à 400,000 lorsque les Anglais s'en emparèrent, en 1775. Elle ne renferme aujourd'hui que 200,000 habitants, dont 80,000 seulement professent la religion musulmane. Malgré cette diminution dans le chiffre de la population, qui tient à des causes particulières, on la considère avec raison comme une des villes les plus prospères de l'Inde.

Poor ou pore, terminaison de quelques noms de villes de l'Inde, signifie ville. Ainsi Nagpore veut dire ville des Serpents, nom que justifie bien le caractère cruel des cipayes qui tenaient garnison dans cette cité.

Abad et patam signifient également ville. Hyderabad veut dire ville d'Hyder et Seringapatam

ville de Seringa, divinité indoue. Allahabad est composé d'Allah, qui veut dire Dieu, et Abad, séjour ; séjour de Dieu. Le Punjab est le pays des cinq rivières, et le Doab celui que deux rivières enclavent. Hindoustan est formé d'hindoo, qui signifie noir, et stan, pays. On le fait aussi dériver de indus, le fleuve ; mais les Anglais préfèrent la première étymologie, qui s'accorde mieux avec le caractère du peuple révolté. (Morning Chronicle de Londres.)

Principautés Danubiennes.

Le Divan de la Moldavie a terminé rapidement la partie principale, c'est-à-dire la partie politique de la tâche qu'il avait à remplir, aux termes du traité de Paris. L'assemblée s'est réunie le 4 octobre, et le 19 elle avait résolu toutes les questions du programme soumis à ses délibérations. Comme on le sait déjà, le résultat de ces délibérations est le triomphe complet de la cause libérale et nationale. Toutes les questions, et notamment la question capitale, celle de l'union entre les deux principautés, ont été décidées à la presque unanimité des voix ; sur 84 députés qui ont pris part au vote, 82 voix se sont réunies en faveur de l'union. Les deux seules voix qui se sont prononcées dans le sens contraire sont, dit-on, celle de l'évêque de Romano et celle de M. Alexandre Balche. Nous constatons avec empressement ce fait, qui doit exercer sur le règlement définitif de la question une grande et légitime influence ; car bien que les avis exprimés par le Divan ne soient que des vœux et non des résolutions obligatoires, il est naturel de supposer que l'unanimité de ces vœux pèsera d'un certain poids dans la balance, et qu'elle sera prise en sérieuse considération par le Congrès de Paris. On doit se rappeler que lorsque la pensée de l'union s'est produite pour la première fois dans le sein du Congrès de Paris, les plénipotentiaires de la Turquie et de l'Autriche ont seulement objecté que le vœu des populations serait contraire à ce projet.

Un autre fait qui mérite également d'être constaté, c'est que le divan moldave, tout en se prononçant pour l'union et en réclamant le maintien de l'autonomie stipulée en faveur de la principauté par les anciennes capitulations, a formellement et scrupuleusement réservé le principe de la suzeraineté du sultan. Ainsi la résolution du divan est une réponse catégorique aux appréhensions exprimées dans le manifeste de la Porte, qui a considéré le projet d'union comme une atteinte portée aux droits du sultan et à l'intégrité de l'empire ottoman. Jusqu'à présent nous n'avons aucun détail sur les délibérations qui se sont terminées par ces résolutions importantes. Mais il nous semble que l'esprit, le caractère politique de ces délibérations est suffisamment indiqué par les votes qui en sont le résultat. Il ne paraît pas qu'aucun désordre, aucune agitation ait troublé les séances de cette assemblée, que les organes de la presse autrichienne avaient dénoncée à l'Europe comme un ramas d'anarchistes, de révolutionnaires et de socialistes prêts à relever le drapeau de 1848.

A l'appui de leurs objections politiques, les adversaires de l'union font valoir des considérations fondées sur un autre ordre d'idées. Ils soutiennent que la Valachie et la Moldavie, même avec la portion de la Bessarabie qui doit leur être annexée, n'offrent pas les conditions et les ressources matérielles nécessaires à la formation d'un nouvel Etat.

A cette objection, le *Siccle* répond par des arguments péremptoires, car ils sont fondés sur des chiffres. Ce journal remarque avec raison que les Etats secondaires de l'Europe, à l'exception de l'Espagne, de la Suède, du Portugal, de la Grèce, de Naples et de la Bavière, ne sont ni plus étendus ni plus peuplés que ne le sera le nouvel Etat romain. Ainsi la Hollande, qui a joué dans l'histoire un si grand rôle, qui a des colonies si vastes et si riches, ne compte que 3 millions d'habitants. La Belgique qui, depuis vingt-six ans, a pris une si bonne attitude en Europe, ne possède pas une population beaucoup plus considérable. La Suisse, qui a pu dernièrement tenir la Prusse en échec, est encore moins peuplée. Parmi les Etats de la confédération germanique, la Saxe, le Wurtemberg, la Hanovre, n'ont pas chacun 2 millions d'habitants, les Etats sardes, qui ont acquis dans ces derniers temps une grande importance politique, n'ont qu'une population de 4 millions 500,000 âmes. Enfin, les Etats romains ne comptent que 3 millions d'habitants et le Danemark 2 millions seulement.

Or, d'après le recensement de 1851 à 1852, la population de la Valachie s'élève à 2 millions 500,000 habitants et celle de la Moldavie à 1 million 500,000. Il en résulte que les deux principautés réunies, même sans compter la partie nouvellement annexée de la Bessarabie, auront une population de 4 millions d'âmes, c'est-à-dire supérieure à celle de presque tous les Etats que nous venons de mentionner. L'étendue territoriale des principautés est d'ailleurs susceptible de recevoir une population beaucoup plus considérable. La superficie de la Valachie est de 3,820 lieues carrées et celle de la Moldavie de 1,907 ; ensemble, et sans la Bessarabie annexée, 5,727 lieues carrées, c'est-à-dire près du triple de l'étendue de la Belgique et de celle du Hanovre, un cinquième de plus que celle de la Bavière, le quintuple de celle de la Saxe, etc.

En Moldavie, l'agriculture occupe près des deux tiers de la population, et les autres industries seulement un quart. La force armée qui peut être considérablement augmentée est de 7,650 hommes. Les revenus publics sont de 6 millions de francs. En Valachie, la population peut fournir une force armée considérable. Celle qui existe actuellement est de 18,300 hommes. Les revenus publics dépassent aujourd'hui 12 millions de francs. Les deux principautés sont le centre d'un commerce considérable.

De ces divers détails, on peut conclure que le nouvel Etat romain réunira toutes les ressources nécessaires en ce qui concerne le territoire, la population, le commerce, la force armée et les finances. — *Journaux Français.*

Perte du vaisseau Russe le "Lefort."

Nous avons annoncé à nos lecteurs la perte du vaisseau russe le *Lefort* : le *Moniteur* publie le texte du rapport de l'amiral Nordman sur ce sinistre, le voici :

Il a plu à la Providence de me faire assister à un des plus grands désastres qui puissent arriver en mer, et de me rendre témoin de la perte instantanée et inexplicable d'un des vaisseaux de ligne, qui tenait parfaitement la mer, fut englouti par les lames, pendant une nuit orageuse. Pas un cri de détresse n'arriva jusqu'à nous du lieu du sinistre, quoique nous n'en fussions éloignés que de quatre encablures, sous le vent. Personne n'a survécu, pour nous donner l'explication de cette catastrophe inouïe.

Le 28 août, (9 septembre) quatre vaisseaux de ligne, l'*Impératrice*, le *Vladimir*, le *Lefort*, de 81 canons, et le *Pamiat-Asova* (Souvenir d'Azov), de 74, qui était en commission de port à Réval, reçurent l'ordre d'armer et de revenir à Cronstadt. Dix jours après, le *Pamiat-Asova* quitta la rade remorqué par une frégate à vapeur. Les trois autres vaisseaux étaient prêts à mettre à la voile deux jours plus tard ; ils avaient eau et provisions pour un mois, et leur arrimage était le même qu'à la fin de leur croisière de l'année précédente ; le *Lefort* avait été refondu à Cronstadt en 1852.

J'avais reçu l'ordre de profiter d'un temps favorable pour mettre à la voile, sans attendre l'arrivée des remorqueurs. Le 9 septembre, j'appareillai avec un beau temps et une brise favorable de sud-ouest. Le baromètre marquait 29,70 pouces anglais. Peu de temps après, le vent fraîchit, et à la hauteur de l'île de Rothakar nous obligea à prendre deux ris dans les huniers. A huit heures et demie du soir, après avoir dépassé l'île de Rochland, l'escadre filait grand large plus de 11 nœuds. Le vent fraîchissant encore, j'ordonnai de prendre le troisième, puis le quatrième ris. Le baromètre étant à 29,15 et le temps brumeux, nous serrâmes le vent au plus près, pour tâcher de garder notre place en faisant de petites bordées jusqu'au matin ; chaque fois je donnais le signal de la manœuvre.

A onze heures et demie, le vent sauta à ouest, à minuit à nord-ouest, et à quatre heures au nord, avec grains et neige. A la pointe du jour, nous nous étions rapprochés de l'île du Grand-Tutars. L'escadre allait tribord-amures, l'*Impératrice-Alexandra* un peu au vent et le *Vladimir* suivi du *Lefort*, avec quatre ris dans les huniers.

A la distance de 5 milles du méridien de Tutars, nous virâmes vent arrière ; pendant notre manœuvre, le *Lefort* nous parut vouloir arriver ; soudain ses voiles largues, il penchait tellement à bâbord, que nous nous attendions à le voir perdre ses mâts ; mais continuant à s'incliner lentement, il finit par sombrer, quand le *Vladimir* avait à peine viré. La carène du *Lefort* reparut encore une fois, puis s'engloutit dans les flots.

Outre le commandant et 12 officiers, le vaisseau avait à bord 743 matelots, 53 femmes et 17 enfants ; tous ont péri.

Ce sinistre eut lieu le 10-22 septembre, à sept heures vingt-trois minutes du matin, à 5 milles 1-2 au nord-nord-est de l'île du Grand-Tutars, sur une profondeur de 30 brasses.

Après cette catastrophe inouïe, le vent fraîchissant toujours, nous carguâmes le petit hunier et le perroquet de fougue, plus tard même le grand hunier, et nous nous décidâmes à mouiller sur une profondeur de 31 brasses, en filant en entier les câbles des deux ancres. Cinquante-trois heures après, le calme s'établit, et les vapeurs survenues pendant ce temps nous remorquèrent jusqu'à Cronstadt.

Ci-joint la liste des officiers qui ont péri : Le capitaine de vaisseau Kiehkine ; lieutenant de vaisseau, Kouroïedoff, Ivantchine et Apykhine ; aspirants, Kisséïeff et Kopytoff ; chirurgien en chef, Vichniakoff ; second chirurgien, Chakhoff ; enseigne d'artillerie de marine, Ziobine ; commissaire de l'artillerie de la marine, Kikotine, officiers du corps des pilotes, le sous-lieutenant Chémakine, enseigne Petroff, l'enseigne de port Tékakoff.

Contre-amiral NORDMAN, ler.

Bulletin de la Journée.

Le *Courrier des Etats-Unis* du 11, publie ce qui suit sur la situation à New-York :

« Un bon averti en vaut deux » La journée qui vient de se passer a démontré la sagesse de ce proverbe. Nul doute que, si la manifestation à laquelle nous venons d'assister eût pris la ville et l'autorité au dépourvu, il n'en fût résulté de violentes et déplorables conséquences.

Les agitateurs qui, depuis dix jours, travaillent si fiévreusement les masses populaires, avaient, comme on le sait, choisi cette journée pour frapper un grand coup. Un rendez-vous général avait été donné dans le Park, sous prétexte de venir chercher la réponse du conseil municipal aux exigences formulées par la foule sous forme de pétitions. On savait parfaitement d'avance ce qui devait être cette réponse, et l'on comptait précisément sur l'irritation qu'elle pourrait causer, pour donner le signal d'une démonstration en l'honneur de W. Wood.

Tel était du moins le plan primitif. Mais les hommes qui l'avaient conçu avaient dû reconnaître, depuis deux ou trois jours, qu'ils n'étaient plus maîtres de diriger le mouvement commencé par leurs manœuvres. Ce qui ne devait être, dans l'origine, qu'une série d'ovations pour notre maire philanthrope, était devenu une belle et bonne menace d'émeute, de pillage, de représailles des pauvres contre les riches. En semant le vent, M. Wood ne s'était pas attendu à récolter un tempête

de si bon aloi, et force lui a été de changer complètement de tactique. Il a séparé sa cause de celle de la foule dont il avait voulu se faire un piédestal, et c'est du fond de son bureau, protégé par une force redoutable de police, qu'il a assisté aux scènes tumultueuses dont il avait rêvé, naguère, d'être le héros.

Dès lundi soir et sur sa requête même, les mesures avaient été prises pour mettre le City Hall à l'abri d'une invasion soudaine. Toutes les grilles étaient fermées, à l'exception d'une, où l'on ne passait qu'après avoir justifié de motifs légitimes pour pénétrer à l'intérieur. L'Hôtel-de-Ville se trouvait ainsi converti encore une fois en citadelle ; mais qu'elle différence entre le 16 juin et le 10 novembre ! C'était maintenant la police métropolitaine qui était chargée de protéger Fernando Ier contre ses amis et alliés d'autrefois.

Au dehors, les groupes s'étaient formés de bonne heure ; mais il était aisé de voir que la direction des premiers jours manquait à l'action commune. La plupart avaient l'air d'attendre les événements, bien plutôt que de vouloir les faire naître. On ne voyait plus ni chefs ni harangueurs officiels ; de temps à autre un orateur de hasard prenait la parole ; la foule courait se former plus compacte au tour de lui et répondait à ses paroles par quelques hurrahs plus ou moins retentissants. C'était tout. La police, du reste, tenait énergiquement la main à ce que le perron du City-Hall ne fût pas envahi, en sorte que, privé de cette tribune traditionnelle, l'éloquence des agitateurs perdait encore le peu d'effet qu'elle aurait pu avoir.

Par deux fois, des harangueurs plus déterminés que les autres sont parvenus à s'établir un moment sur les marches ; mais une vigoureuse sortie de gardiens de la paix publique a, à chaque reprise, rejeté au loin orateurs et auditeurs. Dans chacune de ces échauffourées, d'ailleurs fort courtes et sans importance réelle, il y a eu quelques horions échangés et quelques arrestations opérées.

A un seul moment, vers 3 heures de l'après-midi, la masse d'individus rassemblés et diverses boucoulades survenues coup sur coup, ont donné à la scène un aspect sérieux et menaçant. Alors le surintendant de la police, M. Tallmadge, a pris le meilleur parti : celui de payer de sa personne et d'en appeler à la raison publique. Il a harangué la foule et démontré que ce qui se passait était le moyen le plus sûr de prolonger le malaise pour tout le monde. Ce langage, que l'on savait appuyé par la force, a été d'autant mieux accueilli, qu'il s'adressait à des gens fatigués par une longue et ennuyeuse attente. Le mouvement de retraite a commencé. L'arrivée de la première brigade de milice, qui est entrée dans le Park, vers 4 heures, tambours battants et l'arme au bras, a achevé l'œuvre de persuasion. Cette brigade, forte d'environ 1,500 hommes, était précisément de parade, et s'est trouvée tout à point sous la main de l'autorité, sans qu'il fût besoin d'une réquisition extraordinaire.

En somme, tout s'est borné à beaucoup d'agitation, à un peu de crainte et à un grand coup porté à la popularité de M. Wood. Les classes ouvrières proprement dites — nous ne confondons pas sous ce nom les agitateurs à gages — ne lui pardonneront pas de les avoir leurrés de vaines promesses et d'avoir ensuite eu peur d'elles, le moment venu de tenir ses engagements. Le renard est pris à son propre piège.

Tandis que les choses se passaient ainsi au Park, Tompkins square avait de son côté sa réunion habituelle. Mais là les choses ont tourné à la comédie beaucoup plus qu'au drame. Les honneurs de la matinée ont été pour une amazone du droit au travail, que nous connaissons de longue date. Après avoir vainement poursuivi, depuis trois ou quatre ans, la réalisation d'un gigantesque projet théâtral qui ne demanderait que la bagatelle d'un ou deux millions, Mme Theresina G. Rank a reparu tout à coup sur une scène où nous ne nous attendions certes pas à la voir. Prenant une chaise pour tribune, elle a harangué pendant près d'une heure les ouvriers de Tompkins square, leur développant tout un système pour leur venir en aide. Il s'agit de demander d'abord 2 millions au gouvernement fédéral, puis de faire appel aux administrations d'Etat, aux municipalités, aux banquiers, aux millionnaires. « Chacun donnera bien quelque chose. » Et avec ce quelque chose on convertira le Palais de Cristal en un immense réfectoire, où le peuple sans travail trouvera à toute heure la table mise, la soupe et le bouilli. Ce menu a, du moins le mérite d'être simple, salubre et modeste. Pour le relever, Mme Rank promet aux ouvriers la moitié du produit de son fameux théâtre, dès qu'elle aura trouvé des actionnaires. Nous craignons pour elle que ses intentions ne soient meilleures que ses actions.

Belle Leçon.

La ville de Cincinnati vient d'être le théâtre d'un drame triste mais en même temps sentimental, et qui ne doit pas manquer de servir de verte leçon à ceux qui sont quelquefois pris de la drôlerie envie d'abandonner leur toit paternel, pour s'enfoncer dans les incidents d'une vie de voyage. Sur une place publique, un vieillard, sur le visage duquel se dessinaient les traces de la plus profonde misère, était occupé à raconter les tristes aventures de sa vie, et paraissait intéresser la foule de fainéants qui l'entouraient, sur sa malheureuse position ; ce vieillard, alors à peine âgé de vingt ans, fatigué d'avoir à subvenir aux dépenses de sa famille, l'avait ignominieusement abandonnée, pour aller chercher une vie plus aisée sur une terre de liberté.

Dans ses voyages, il avait parcouru une grande partie de l'Europe, la Terre-Sainte et plusieurs lieux de l'Amérique du Sud. En partant pauvre, il s'était bercé de belles espérances de richesses ; mais Dieu qui connaît à fond son indignité, l'avait suivi du doigt, et avait marqué d'un nouveau malheur chacun des pas de ce père de famille coupable. Corrigé sous le faix du malheur, ce vieil-

lard s'en revint à New-York, où il avait laissé sa famille.

En mettant le pied sur cette terre de souvenirs pour lui, un sentiment d'amour conjugal et filial s'était emparé de lui...

Abandonné de tous ses vieux amis, accablé sous le poids des ans et des infirmités, ce vieillard s'efforçait d'intéresser à son malheureux sort...

Il en était rendu à ce point du récit de ses courses, lorsqu'un jeune homme se précipita à travers la foule...

Ce fils, reconnaissant en lui l'auteur de ses jours, l'emmena sous son toit, et ce sexagénaire répétant vit actuellement dans l'aisance...

NOUVELLES D'EUROPE.

PAR TÉLÉGRAPHE.

Un grand nombre de révoltes ont réussi à se soustraire au massacre de Delhi, et parmi ceux qui ont échappé se trouvent le roi de Delhi et ses deux fils.

C'est sur l'ordre du général Wilson que la population mâle de Delhi a été passée au fil de l'épée.

Le général Outram a rejoint le général Havelock à Caunpore, et la garnison anglaise de Lucknow tenait ferme.

On craignait de nouveaux soulèvements à Assam, et sur plusieurs points de l'Inde où des complots ont été découverts.

De gros renforts étaient arrivés à Calcutta.

FRANCE.—On annonce la mort soudaine du général Cavaignac qui a succombé à une maladie du cœur.

Détails sur les affaires des Indes.

Ce qui précède nous était parvenue par la voie télégraphique; voici le résumé des détails principaux que nous donnons les journaux...

Les nouvelles sur la prise de Delhi sont assez vagues et assez contradictoires quand aux détails; cependant il ne paraît pas exister de doutes en Angleterre sur la vérité du fait en lui-même.

Un journal anglais, le Morning Star, a semblé n'accepter la nouvelle qu'avec de certaines réserves qu'il traduit dans les termes suivants:

« Delhi a été pris le 20 septembre, et le Peking a quitté Bombay le 4 octobre. Cela ne donne que quatorze jours pour la transmission de la nouvelle de Delhi à Bombay, et le temps le plus court des trois dernières malles avait été de dix-huit jours.

Cela nous donne quelque doute sur le fait même à moins que son importance n'ait mis des ailes aux pieds des courriers, ou que de nouvelles facilités de transport n'aient été découvertes.

L'annonce de la prise de Delhi est venue par Bombay, on ne connaissait à Calcutta, aux dernières dates, que la nouvelle des premiers jours de l'attaque.

Cette victoire disputée pendant six jours aura un effet moral considérable bien propre à soutenir le moral des troupes anglaises et à décourager les insurgés.

Les journaux de Londres sont dans l'allégresse et semblent ne plus ressentir aucune crainte à propos des Indes: Le Times seul, jette au milieu de l'explosion de la joie générale des paroles de nouvelles appréhensions, voici ce qu'il dit:

« Gardons-nous de croire, dit-il, que les difficultés de la guerre n'existent plus. La prise de Delhi doit avoir pour effet de libérer bien des insurgés qui se présenteront ailleurs, grossissant probablement d'autres corps de rebelles...

« Nous ne pouvons pas non plus envisager sans crainte les tentatives qu'ils font et la pour couper nos communications entre les hautes et les basses provinces, et les succès qu'ils peuvent obtenir sur les premiers détachements qui sont en marche.

« tout ce que nous craignons. Les pertes signalées par les dépêches, savoir 600 hommes, paraissent ne comprendre que les pertes du premier ou des deux premiers jours et on croit que le chiffre total des tués et blessés est beaucoup plus considérable que celui que nous venons de mentionner.

« Parmi les blessés se trouve le général Nicholson, nouvellement arrivé à Delhi lors de l'attaque; nous regrettons de voir parmi les noms des officiers morts, celui d'un de nos jeunes compatriotes, M. Bradshaw, lieutenant au 52^e de ligne.

M. Bradshaw était depuis peu dans l'armée et semblait devoir parcourir une brillante carrière à laquelle la mort, mais une mort glorieuse, est venu mettre un terme bientôt atteint.

(harem) se sont sauvées sous le costume d'hommes. « Beaucoup d'indigènes paisibles ont quitté Delhi avant l'ouverture du feu; ils avaient envoyé un parlementaire au quartier général anglais pour offrir leur soumission.

Le général a accepté cette offre, voulant ainsi prouver qu'il ne faisait pas la guerre à des sujets inoffensifs. Il n'en a pas été de même pour les insurgés, dont un grand nombre, craignant la punition de leur trahison, avaient également voulu faire acte de soumission.

Les nouvelles des autres points de l'Inde, annoncent que la révolution continue à s'étendre. On espère apprendre bientôt la nouvelle de la délivrance de la garnison de Lucknow par les généraux Havelock et Outram.

« On assure que le jeune monarque a aboli, pour trois ans, les impôts sur les terres livrées à la culture. Oude s'est soulevé comme un seul homme en faveur de la famille royale, et nous apprenons en outre que la rive opposée du Gange, dans la direction de Caunpore, était gardée par mille hommes de troupes d'Oude, pour empêcher le passage des Anglais.

Des Cimetières dans les villes.

Pour se soumettre aux injonctions des lois et aux prescriptions de l'Hygiène et du sentiment connu des peuples d'aujourd'hui, sans parler des temps anciens, les fabriciens de la paroisse de Notre-Dame de Québec ont ordonné la levée des corps qui reposent dans le cimetière dit des picotés.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

« On a pu remarquer à propos de la levée des corps d'un cimetière vient dire de l'Eglise catholique qu'elle peut toujours se procurer des certificats, et des serments quand besoin en est, de son infailibilité; mais nous voulons attirer l'attention du public sur l'utilité si non la nécessité de faire disparaître les cimetières, du sein des villes et certifier que nous avons visité le cimetière des picotés pendant qu'on y travaillait.

LA DIGNITÉ DE L'HOMME ET LA LIBERTÉ AUX ETATS-UNIS.—Voici un échantillon de sans gêne avec lequel on traite la question financière de l'esclavage aux Etats-Unis; ce passage est emprunté à l'Orléanais.

Un correspondant virginien écrit que le prix des nègres a baissé considérablement dans son Etat depuis les premiers indices de la crise financière. Ceux qui en achèteraient maintenant, feraient une rapide fortune. On vend pour mille piastre, et même pour moins de nègres qui en valaient \$1500 il y a quelques semaines.

Archéologie.

L'Ami de l'Ordre de Noyon publie l'article archéologique suivant au sujet de la découverte d'un fragment d'une statue de l'Apollon gaulois, dans des bois situés près du mont de Choisy, entre Caisne et Cuts, à peu de distance de Noyon.

C'est la partie supérieure comprenant le buste complet d'une sculpture en demi-bosse d'une grandeur naturelle qu'on a découverte, renversée la face contre terre, cachée sous le sol par une couche épaisse d'humus.

Une excellente chose faite à New-York.—Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis ce qui suit: «John Billey, convaincu hier devant la cour des sessions spéciales, d'avoir voté illégalement dans la sixième ward, aux dernières élections, a été condamné pour ce fait à six mois de pénitencier.»

On devrait en faire impitoyablement autant à tous ceux qui prostituent le droit du suffrage. Les institutions représentatives sont une moquerie si on permet impunément la fraude et la violence.

Rivière d'Yamaska.—On veut rendre cette rivière navigable depuis son embouchure jusqu'à St. Hyacinthe. Les paroisses de St. Michel, de St. David, de St. Guillaume, de St. Hugues et de St. Aimé ont déjà tenu une assemblée pour aviser aux moyens d'obtenir un octroi de la législature pour cet objet.

On a prouvé, à cette assemblée, que cette amélioration est bien possible et que même elle avait été déclarée facile, peu dispendieuse en 1835. La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada s'est occupée de cette question en 1835. Les localités intéressées avaient présenté une pétition à cet effet: un ingénieur, M. Stevenson, avait été chargé de faire une exploration; une commission avait été également employée dans le même but; et tout était en faveur du projet.

Un comité spécial de la chambre d'assemblée n'a pu s'empêcher de recommander très fortement cette entreprise dans un rapport reçu en chambre le 11 décembre 1835. Mais dans ce malheureux temps nos gouvernements avaient d'autres projets plus grandioses. On projetait l'union des provinces; on vidait la caisse du Haut-Canada et on comblait celle du Bas-Canada.

Dans le Haut-Canada, on faisait des travaux extravagants et ruineux; dans le Bas-Canada, on négligeait les plus utiles pour avoir droit de nous dire arriérés; dans le Haut-Canada, non seulement la caisse publique était vide, mais on était ruinée, on arrivait à la banqueroute; dans le Bas-Canada la caisse était pleine; dans le Haut-Canada, on demandait l'Union des provinces; dans le Bas-Canada, on la redoutait, prévoyant qu'on nous dépourrait pour payer les dettes de la province supérieure.

C'est ce qui est arrivé, et nos projets d'améliorations ont été ajournés en conséquence. Cependant, cela n'empêche pas d'insolents Haut-Canadiens de dire que nos campagnes sont arriérées et que cela est dû à notre religion, à nos coutumes et notre caractère français!—Il y a 22 ans que la rivière d'Yamaska serait navigable si on avait écouté les représentations des habitants intéressés, dans un temps où notre caisse publique pouvait subvenir aux frais de toutes sortes d'améliorations de ce genre.—Munere.

INSTITUT DES ARTISANS DES TROIS-RIVIÈRES.—Les membres de l'Institut des Artisans, de cette cité, se sont réunis en assemblée, le 10 du courant à 7 heures P. M., et ont procédé à l'élection des officiers de l'Institut.

Les messieurs dont suivent les noms ont été choisis pour remplir les différentes charges: Président, A. L. Desaulniers, Ecuier. Vice-Président, W. McDougall, Ecuier. Secrétaire-Archiviste anglais, G. B. Houlliston, Ecr. Secrétaire-Archiviste français, M. J. Hébert. Secrétaire-Trésorier, D. G. Labarre, Ecuier. Bibliothécaire, M. J. N. Denoncour.

COMITÉ DE RÉGIE. E. M. Hart, Ecuier. S. Dumoulin, O. Chenevert, John McDougall, Senior. Dr. Gilmour.

COUP DE COUPEAU.—La police a relevé dans la nuit de lundi à mardi, un homme nommé Lillie qui venait d'être poignardé par quelques rodeurs ivres. Le blessé a été transporté à l'hôpital où sa blessure qui est dangereuse a été pansée. Aucune arrestation n'a pu être faite.—(Courrier des Etats-Unis.)

WASHINGTON AUX ENCHÈRES.—La statue de Washington de M. Thorn, qui n'ornait pas le Parc où elle était placée depuis le printemps dernier, a été vendue aux enchères mardi, pour le remboursement d'une hypothèque de \$500. On a payé \$220. C'est environ \$200 de plus qu'elle ne vaut, patriotisme à part.—Idem.

TRAVAUX LITTÉRAIRES.—M. Guizot, de retour de sa campagne du Val-Richer, corrige en ce moment ses Mémoires, qui paraîtront au mois de janvier prochain, à la librairie de MM. Michel Levy. De son côté, M. Villemain achève un grand ouvrage intitulé la Tribune moderne, qu'il vient de livrer à l'impression.—Munere.

EVÊQUE DE LA RÉGENCE DE TUNIS.—On annonce la création d'un évêché catholique à Tunis. Ce siège serait réservé par le Pape à un prélat français. Tunis avait déjà un administrateur in partibus; mais un évêque titulaire sera revêtu de plus grands pouvoirs.

Une autre montagne les défendait contre l'Apollon; le vent du Midi, quand il y soufflait, y faisait de toutes parts décoller les parfums. Dès que la première brise du printemps sur les montagnes déliait les entraves de glace des torrents, le figuier portait ses premières figues, et les vignes déjà fleuries, répandaient leur douce odeur.

Ces plants formaient un jardin de délices, pour parler comme l'Ecriture, où l'on avait réuni aux végétations vigoureuses du Nord les végétations opulentes du midi: le pommier s'y trouvait mêlé aux arbres des forêts. Une partie du jardin s'appelait le Jardin des noyers. « Je suis descendue, dit l'épouse, dans le Jardin des noyers pour voir les fruits des vallées. » Une autre partie s'appelait le Parterre des aromates. « Mon bien-aimé est descendu dans le Parterre des aromates pour y cueillir des lis. » Une de ces collines s'appelait la Colline de la myrrhe, et l'autre la Montagne de l'encens. Le cyprès et le nard avait leur place à part, non loin du grenadier à fleur éclatante, du safran d'Egypte, du cinnamome et de l'aloès. Le palmier balançait dans l'air son régime de fruits d'or, et près de la canne aromatique le baumier versait chaque matin ses pleurs de parfum; les ramiers fidèles et les tourterelles bleues s'abattaient par vols sur les plates-bandes de mandragores. La mandragore de Solon, c'était sans doute la mandragore des poètes: la mandragore qui chante:

Commerce. Les nouvelles commerciales apportées par l'Arabie sont encore plus décevantes qu'elles ne l'étaient auparavant. Plusieurs maisons de Liverpool ainsi que la Borrowbank ont suspendues leurs paiements. Le marché au coton est en baisse généralement. Les provisions sont très languissantes et en baisse. Voici les cotes: Fleur des Canaux, 27s à 28s; de Philadelphie et de Baltimore, 29s à 30s; Ohio, 30s à 31s; Blé rouge 6s-9d à 7s-5d; blanc, 7s-6d à 8s. Le fer est à la baisse. Les consolidés ont fermés à 89½ et 89¼ au comptant.

PRIX DES MARCHÉS DE QUÉBEC. 16 novembre 1857.

Table listing market prices for various goods like Patates, Beurre, Lard, etc. with columns for price and date.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. 12 novembre. Goëlette commandée par C. Lenoir, Trois Pistoles, 300 tinettes beurre, 300 minots avoine et 300 de patates.

Goëlette commandée par Bruno Lizotte, Sainte-Anne, 700 planches, 20 tinettes beurre, 30 minots avoine et 8 quarts anguille.

Goëlette commandée par Alexandre Legendre, Saint-Antoine, 3000 paquets écorce et 7 cordes bois.

Goëlette commandée par Polinaire Rousseau, Saint-André, 200 tinettes beurre, 300 tinettes sardines et 100 minots avoine.

Goëlette commandée par Joseph Gagnon, Sainte-Cécile du Bic, 7 cordes bois, 20 tinettes beurre et 400 minots patates.

Goëlette commandée par Robert Boily, Baie Saint-Paul, 20 cordes bois et 10 minots graines.

Goëlette commandée par Guillaume Ross, Sainte-Luce, 400 minots patates, 50 minots orge et avoine et 1 quart d'anille.

Goëlette commandée par Odile Ouellet, Sainte-Luce, 1300 minots patates, 24 tinettes beurre, 2 cordes bois et 10 quintaux farine.

Goëlette commandée par Edouard St-Pierre Rivière Ouelle, 1000 minots avoine, 30 quarts anguille, 25 tinettes beurre, 25 minots patates et 300 bottes foin.

Goëlette commandée par François Gignac, Cap Santé, 30 cordes bois.

Goëlette commandée par Octave Lavoie, Rimonski, 1000 minots patates.

Goëlette commandée par Roger Lavoie, Eboulements, 26 cordes bois, 300 planches, 100 minots patates et orge et 11,000 bardeaux.

Goëlette commandée par Louis Maillot, Gentilly, 87,000 bardeaux, 150 planches et 2 cordes bois.

Goëlette commandée par Prosper Tremblay, Saint-Irénée, 200 minots patates et 1 cochon.

Goëlette commandée par Felix Lovèque, Caouana, 6 cordes bois, 400 minots patates, 12 tinettes beurre, 1 quart sardines et 3 cochons.

Goëlette commandée par J. B. Dussault, Ecureuils, 500 minots avoine.

Goëlette commandée par Bazile Papillon, Ecureuils, 850 minots avoine.

Goëlette commandée par Louis Normand, Lotbinière, 800 bottes foin et 6 cordes bois.

ANNONCES NOUVELLES. INSTITUT CANADIEN.

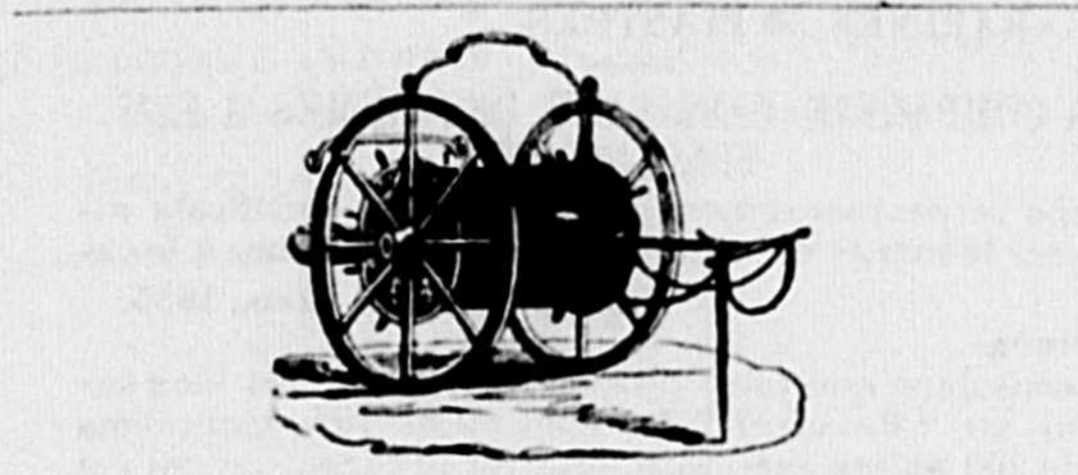
LECTURE PUBLIQUE. JEUDI prochain, le 19 du courant, à SEPT HEURES ET DEMIE, P. M., à la Salle Musicale, rue St. Louis, le Dr. PAINCHAUD, donnera une lecture sur l'Am et l'Institut.

Par ordre, A. H. VERRET, Secrétaire-Archiviste, I. C. Q. Québec, 16 novembre 1857.

Dernier Voyage cette Saison!

LE Vapeur QUÉBEC laissera le QUAI NAPOLEON, LUNDI (Aujourd'hui), à QUATRE HEURES P. M., ce voyage étant le dernier pour Montréal cette saison.

Toutes les personnes qui ont des comptes à régler contre ce vapeur, sont priées de les présenter pour paiement.



REMERCIEMENTS.

LE CAPITAINE F. St. MICHEL, de la Compagnie No. 7, (des Voltigeurs) s'empresse d'offrir ses plus sincères remerciements aux Directeurs de la Compagnie d'Assurance de Québec, pour la somme de CINQ LOUIS que lui a fait parvenir le Secrétaire-Treasurer, D. RIVERIN, Ec., pour les services rendus par la dite Compagnie de Pompiers au dernier incendie de la rue Sainte Anne.

Québec, 16 novembre, 1857.

A VENDRE

TOUTES les propriétés ci-devant appartenant au Capitaine Charles Pinet, consistant, 1o. En une superbe terre située le voisin de l'Eglise du Village de Saint Louis de Kamouraska, formant une étendue de 24 arpents à 3 arpents de front sur 42 arpents de profondeur, avec une maison de 45 pieds et une grange de 120 pieds sus-construites, le tout en bon ordre et capable d'être habité immédiatement.

2o. Une autre superbe terre située à 6 arpents au Nord-Est du dit Village de Saint-Louis formant une étendue de 2 arpents de front sur 32 arpents de profondeur.

3o. Un bel emplacement situé dans le dit Village de Kamouraska, voisin de l'Eglise du dit village, de 1/2 arpent de front sur 4 arpents de profondeur avec toutes les bâtisses sus-construites, consistant, 1o. En une superbe maison neuve de 45 pieds, bâtie en madriers sur le plat; 2o. Un hangar à deux étages de 30 pieds carré; 3o. Un grand fournil avec une boulangerie grecs, 4o. Une bâtisse pour les engrais; 5o. Une autre bâtisse de 60 pieds formant un hangar et une grange; 6o. Une étable de 40 pieds et une grange de 70 pieds.

Aussi une bonne Goelette de 69 tonneaux en bon ordre et grée de toutes ancres et deux bonnes chaînes dont l'une de 90 brasses et l'autre de 75 brasses.

CONDITIONS.—Une partie comptant le reste à des termes libéraux. S'adresser franc de port à R. F. AUBUT, Propriétaire.

Kamouraska, 16 novembre, 1857.

PARDESSUS!! DAVID MORGAN, Marchand-Tailleur, RUE LAMONTAGNE.

INFORME les Messieurs de cette Cité, qu'il a actuellement en magasin un assortiment étendu de PARDESSUS des mieux conditionnés et de toutes descriptions qu'il vendra à TRÈS BAS PRIX!

Il opère une réduction importante sur toutes ses marchandises qui sont du plus beau choix, en conséquence de la gêne actuelle.

—AUSI EN MAINS.— Drap de laine supérieur, de Pilote et de Castor, d'Astracan, Flushing et Whitney, prêts à être fonctionnés en habits sous le plus court délai et à des prix réduits.

—Veuillez observer— Que les habillements à meilleur marché de la Cité de Québec, se trouvent chez le soussigné. D. MORGAN, Rue Lamontagne. Québec, 16 novembre, 1857.

MAINTENANT en débarquement et à vendre du "An Ho" 131 quarts Harengs No 1 31 demi quarts do 10 barils Huile. ROBERT MITCHELL & Cie., Québec, 16 novembre 1857. a Rue Arthur.

AVIS. EST donné que la Société de Colonisation des Ouvriers de Québec, demandera à la prochaine session des Chambres Provinciales, un Acte d'Incorporation pour les fins de la dite Association. Québec, 13 novembre 1857. 2m. 1fs.

JAMBONS.—Reçu un petit lot très supérieur de JAMBONS préparés au sucre. A vendre par E. & W. POSTON & Cie., Basse-Ville. Québec, 11 novembre, 1857. 6f

RECU par le Chemin de fer du Grand-Tronc, quelques Tonnes, Barriques et Poignons de MELASSE de Porto Rico, bonne qualité. A vendre par E. & W. POSTON & Cie., Basse-Ville. Québec, 11 novembre, 1857. 6f

VIN SUPERIEUR DE XERES. VIN très supérieur de Xérés, pâle et doré, en futailles et en bouteilles. E. & W. POSTON & Cie., Basse-Ville. Québec, 11 novembre, 1857. 6f

Vin d'Andalousie de qualité supérieure, Venant d'être reçu par "Challenger." VIN d'Andalousie pâle et doré de qualité supérieure en tonnes et en bouteilles. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 11 novembre, 1857. 6f

SIROP DORÉ. A vendre par le Soussigné, 100 BARRIQUES (contenant au-dessus de 40 gallons chaque) de SIROP doré, 80 Tonnes Melasse. J. W. LEAYCRAFT, Québec, 11 novembre 1857. 6f Quai des Indes. Société Permanente de Bâtisse de Québec.

LES ACTIONNAIRES de cette Société sont respectueusement priés de PAYER LEUR VERSEMENT pour le MOIS de NOVEMBRE, le ou avant LUNDI, le 16 courant, étant le TROISIÈME LUNDI du dit mois. Par ordre, F. VÉZINA, Sec.-Trésorier. Québec, 11 novembre 1857.

Ventes par Encan. PAR A. FRASER.

Par encan sera vendu, MARDI le 17 du courant, au quai de J. W. LEAYCRAFT, en vertu, pour le compte de la succession de feu JAMES MAGLAREN.— LA Goelette PERSEVERANCE, du Régistre de 84 tonneaux, étant un vaisseau très bien conditionné et bâti que depuis trois ans. La vente à ONZE heures. A. FRASER, E. & C. Québec, 13 novembre, 1857.

Aux Marchands de la Campagne, Commerçants, Pêcheurs, Fermiers, etc., etc. LES soussignés viennent de recevoir une grande consignment de Marchandises sèches de toute description, Habillements d'automne et d'hiver, Vêtements en Caoutchouc, Coutellerie, Mirrors et Peaudules. —AUSI— Effets d'Épicerie, Eau-de-Vie, Genièvre de Hollande, Meubles de Ménage, Tapis, Bonnets, Chapeaux, Fourrures, etc., etc. Le tout sera vendu par encan TOUS LES JOURS et les SOIRS de cette semaine. SANS LA MOINDRE RÉSERVE, POUR COMPTANT IMMÉDIAT, A ses chambres d'encan, No. 15, Rue St. Pierre.—A l'enseigne du DRAPEAU ROUGE, BLANC et BLEU. CASEY & Cie., Québec, 26 octobre 1857. E. & C.

AVIS. A YANT reçu cet automne l'assortiment le plus consistant de marchandises sèches importées de Paris, Londres et des États-Unis une grande variété d'articles endommagés, et quantité d'effets achetés des fonderies de banque, tels que Drap noir, bleu, Drap de castor de toutes couleurs, montonné, gris et noir, Cashmir, Tweed écossais, Drap réversible, Satinnet Américain, etc., etc. Fourrures de toutes sortes. Claques de Caoutchouc de New-York et de Montréal (aussi, un grand assortiment de Chapeaux pour Dames, confectionnés à Paris et d'autres faits au magasin, est résolu, vu qu'il est dans l'obligation de faire des réparations à son magasin cet hiver, de vendre à partir de ce jour le tout au prix coûtant. Il espère que ses nombreuses pratiques et le public en général lui feront l'honneur de le visiter. F. Q. LATULIPPE, No. 36, rue de la Couronne, St. Roch. Im Québec, 6 novembre, 1857.

AVIS. F. Q. LATULIPPE

VAISSELLE A vendre à prix réduits. 423 PANIERS de Vaisselle et 54 Boucans Verreries assorties. En conséquence de la dépression commerciale les soussignés sont décidés à faire une réduction sur tous leurs articles de vaisselles, etc., etc. GOODWIN & FRÈRES. Québec, 2 novembre, 1856. 6f

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL. DEPARTEMENT DES DOUANES. Toronto, 30 octobre, 1857.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement en Conseil en vertu de l'autorité dont il est revêtu, enjoindre et ordonner qu'au lieu des taux actuellement imposés sur le passage des articles suivants sur les Canaux d'Ottawa, les taux ci-dessous mentionnés soient à l'avenir perçus, savoir: MINÉRAI DE FER passant toute l'étendue ou aucune portion des Canaux de l'Ottawa, sera sujet à un taux de Trois Deniers par tonneau, sur paiement duquel pourra passer franc de droit sur le Canal Welland.

FER POUR CHEMIN À LISSE, sera sujet à Un Chelin par tonneau, la section de Lachine, l'écluse de Ste. Anne et les Canaux de l'Ordonnance, y compris, et sur paiement de ce taux, pourra passer franc de droit sur le Canal de Welland, et si des taux ont été antérieurement payés pour le passage du Canal de Chambly, ces derniers taux seront remboursés au Bureau du Canal à Montréal. Le taux sur les Deuxes à barils, sera de Huit Deniers sur les Canaux de l'Ordonnance, et de Quatre deniers sur l'écluse de Ste. Anne et la section de Lachine, faisant un taux total, par mille, de Kingston et Montréal, en montant et descendant, semblable à celui de la route du St. Laurent, savoir, Un Chelin par mille. Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. Québec, 9 novembre, 1857.

MARCHANDISES SECHES VALANT 4 PIASTRES, QUE L'ON DONNERA POUR 17 CHELINS, CHEZ JAS. HEWITT & Cie. Porte Saint-Jean. LES GRANDS AVANTAGES que nous avons donnés à nos pratiques dans notre dernière vente, à bon marché, nous engageant à adopter le même système, c'est à-dire: Donner un DISCOMTE très-libéral pour les achats argent comptant. Nous commencerons AUJOURD'HUI, A VENDRE A UN TRÈS-BON MARCHÉ, POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT On pourra vendre notre large assortiment à un discount de 3 chelins dans le louis ou 9 deniers par piastre! ainsi tout le monde sera convaincu de l'avantage réel qu'on y gagnera. Les Familles, les Institutions Charitables, les Marchands de la Campagne, feront bien de venir acheter à ces conditions. J. HEWITT & Cie. Québec, 11 novembre, 1857.

1000 PAIRES DE BAS de Laine d'Agneau pour Dames, 7½ valant 1s. 3d. 20 Douzaines Chemises de toilette pour messieurs, 2s 6d valant 5s. Un riche assortiment de Chemises de Flanelle de fantaisie pour messieurs. Mérinos Français valant 5s 6d pour 4s 6d do do 4s 3d pour 3s 6d 1500 Pièces Drap de Cobourg, de toutes les couleurs, 6½ valant 1s. 200 Pièces Mouseline de Laine, 6½ valant 1s. 10 Balles Shirting patente, verge de largeur, 4½ valant 7½. 3 Balles—500 Paires de Couvertes, 11s 3d valant 16s 6d. 250 Pièces de Tweed Écossais, depuis 2s 6d. Les meilleurs GANTS DE KID valant 5s pour 4s 3d. Le reste de nos articles pour Balles et de Toilettes se vendront beaucoup AU-DESSUS du prix coûtant. On donnera le discount pour tous les articles qui composent l'assortiment, excepté pour ceux qui se vendent au-dessous du prix coûtant, comme ci-dessus. J. HEWITT & Cie. Québec, 11 novembre, 1857.

Aux Messieurs. LES MESSIEURS trouveront le plus large assortiment de ce qu'il y a de meilleur marché à Québec en fait de DRAP de toutes les descriptions. Aussi, Par-dessus de laine d'agneau, Chemises de goût, depuis 2s 6d; Chemises de Flanelle supérieure, Collets, Cravates, etc. J. HEWITT & Cie., 38, Porte St.-Jean. Québec, 11 novembre, 1857.

E. & W. POSTON & C., MARCHÉ DE LA BASSE-VILLE, QUÉBEC, IMPORTATEURS DE

THÉ et Tabac en toutes variétés, Mélasse, Sirop, Huiles, Café, Riz, Epices de toutes sortes, Indigo, Fil à conlourier, Résine, etc., etc. —AINSI QUE— Vins et Liqueurs Spiritueuses de toutes sortes. E. & W. P. et Cie.—Annoncent aux Marchands qu'ils ont constamment en mains un assortiment varié de tous les effets en leur ligne, et qu'ils vendront à des prix très réduits et conditions libérales. Québec, 9 octobre 1857.

THÉ GUNPOWDER. 50 CAISSES THÉ Gunpowder supérieur, en canistres de 2 lbs. chacun. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 28 octobre, 1857.

THÉS. THÉS supérieurs Hyson Twankay, en demi-canistres. —AUSI EN MAGASIN— Thés fins Souchong, Congou et Hyson en canistres, demi-canistres et petites boîtes. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre 1857.

WISKEY. WISKEY supérieur de Montréal, 52 O. P. en tonnes, barriques et quartaux. E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre, 1857.

RIZ. Maintenant en réception du "CHINA." 100 SACS RIZ NET, E. L., de qualité supérieure E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre, 1857.

ESPRIT DE TEREBENTHINE. VENTANT d'être reçus, 20 tonnes Esprit de Térébenthine. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre, 1857.

CHANDELLES DE SPERM PATENTEES. 10 CAISSES Chandelles de Sperm patentées, venant d'être reçues et à vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre, 1857.

THÉ JEUNE HYSON. 30 DEMI-CANISTRES Thé jeune Hyson, venant d'être reçus et à vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre, 1857.

TABAC. Reçu par le Chemin de Fer du Grand Tronc: UN assortiment de TABAC Honey Dew, de qualité supérieure—A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 26 octobre, 1857.

HUILE DE MORUE. 30 TONNES Huile de Morue de qualité supérieure et en bon ordre. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 28 octobre, 1857.

CARTES A JOUER. 200 DOUZAINES bien bonne cartes. A vendre par E. & W. POSTON & Cie. Québec, 2 novembre 1857. 6f

AVIS. TOUTES personnes qui doivent à la succession de J. O. FAFARD, marchand, de Pislet, sont requis de payer le montant de leur compte aux soussignés, propriétaires desdites de crédit. M. ROIS & LEPAGE. Québec, 19 octobre, 1857.

ENSEIGNEMENT MUSICAL. MONSIEUR et MADAME DESSANE informent le public et leurs nombreux amis qu'ils continuent à enseigner la musique. Les conditions sont comme suit: 2s. par leçon pour chaque leçon donnée chez M. Dessane et 3s. pour chaque leçon donnée au domicile de l'élève. M. Dessane demeure au Faubourg Saint-Jean, près les glacières, rue Saint-Olivier, No. 4; dans le voisinage du couvent des sœurs de charité. Québec, 4 novembre, 1857. 3f.

ENGINS A VENDRE. DEUX ENGINS à Basse Pression, de la force de 30 CHEVAUX chaque, avec Bouillottes, arbres de couche avec appareils complets, très convenables pour bateaux; les engins ayant servi déjà pour cet usage, peuvent être préparés à très peu de frais pour deux bateaux de moyenne force. Ces ouvrages sont très solides et faits avec les meilleurs matériaux. Le tout sera vendu pour argent comptant ou crédit approuvé. S'adresser à JAMES McDUGALL, Coins des rues St.-Roch et St.-Joseph. Québec, 30 octobre, 1857.

GRANDE VENTE POUR VIDER! AU MAGASIN DE J. & E. MORGAN, Nos. 11 et 13, Rue St.-Jean, Haute-Ville. LES soussignés ayant décidé de clore leurs AFFAIRES DE DÉTAIL, commenceront AUJOURD'HUI, LUNDI, 2 Novembre DE VENDRE TOUT LEUR FONDS DE MARCHANDISES SECHES, DE CHOIX ET D'ETAPE AU dessous du prix coûtant. LE FONDS QUI S'ÉLÈVE A PLUS DE £22,000 est supérieur à tout ce qui a été offert jusqu'à ce jour au Public. Cet Etablissement sera fermé à SIX heures JEUDI, VENDREDI et SAMEDI SOIRS prochains, afin de marquer les marchandises, pour être vendus à un ENORME SACRIFICE. Québec, 2 novembre, 1857. J. & E. MORGAN. Im N. B.—Tout le Fonds avec le bail de la maison pourra être transporté à des conditions très avantageuses.

A VENDRE. 5,000 RAMES Papier Gris à enveloppe, supérieur, 275 RAMES Papier Brun, supérieur, 150 do do do do 24 x 42 100 do do do do 18 x 24 Il sera confectionné sous le plus court avis toutes sortes de Papier de grandeur et qualité demandés. —AUSI— 4 tonneaux étoupe. J. & W. REID, Nos. 72 et 74, Rue St. Paul, Québec, 9 novembre 1857. 6f Marché du Palais

NOUVELLE ECOLE ANGLAISE ET FRANCAISE, No. 26, Rue St. Louis.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et les familles de Québec, qu'ayant ouvert deux classes dans la rue St. Louis, No. 26, elles sont maintenant prêtes à recevoir les élèves que l'on voudra bien leur confier. Leur enseignement comprend l'étude des deux langues Anglaise et Française. Elles espèrent par une stricte attention à leur devoir, jointe à une longue expérience dans l'Enseignement mériter une part libérale du patronage public. EMMA et GEORGIANNA DROLET. Québec, 5 octobre, 1857.

A VENDRE. UNE MAISON et EMPLACEMENT dans le village de St. Anselme, bien située pour le commerce. —AUSI— Une Terre de 2 arpents de front sur 30 arpents de profondeur en bonne culture. S'adresser à LOUIS BILODEAU, ou à DAVID LAFLAMME, Village St. Anselme. 2 octobre 1857.

D. O. No. 13, (13 et 14 Vic., ch. 5.) BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL. DEPARTEMENT DES DOUANES, Toronto, 13 octobre, 1857.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, en Conseil en vertu de l'autorité dont il est revêtu, ordonner que la pierre non travaillée, maintenant chargée d'un droit de quinze pour cent ad valorem, comme article non énuméré soit placée sur la liste des effets payant un droit de deux et demi pour cent ad valorem, à compter de cette date, et soit taxée conformément. Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. Québec, 26 octobre, 1857.

D. O. No. 14, (16 Vic., ch. 85.) BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL. DEPARTEMENT DES DOUANES, Toronto, 13 octobre, 1857.

AVIS est par le présent donné, qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, en Conseil, par un ordre intermédiaire, daté du dix octobre courant, de créer que les Presses à imprimer, Lithographiques, l'Encre à imprimer, et autres Matériaux de toute sorte, soit admis francs de port, conformément aux provisions de l'acte 18 Vic., chap 5, exemptant les Presses à imprimer, les matériaux et instruments de toute sorte de tout droit. Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. Québec, 26 octobre, 1857.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL. DEPARTEMENT DES DOUANES, Toronto, 16 octobre, 1857.

AVIS est par le présent donné, que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par un ordre en conseil, daté du 19 du courant, a suspendu l'emploi de Messieurs John Rose, et Peter Morgan, inspecteurs des revenus pour les divisions de l'Est de l'Ontario des comtés de York, Ontario et Peel, et que James McDonnell, écuier, inspecteur des revenus pour la division centrale des mêmes comtes, soit chargé de ces deux divisions durant le temps de la suspension de ces deux officiers. Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaires des Douanes. Québec, 26 octobre, 1857.

AVIS. LES soussignés, sollicités par leurs nombreux amis de la classe Mercantile, d'ouvrir une MAISON D'ENCAIN ET DE CONSIGNATION EN CETTE VILLE. Prennent la liberté d'informer leurs amis, les Marchands et le Public en général qu'ils sont maintenant prêts à affecter des ventes de toute description de Marchandises, Produits, Biens immeubles, Fonds de Commerce, Vaisseaux, Meubles de ménage, et autres Effets, etc., par Encan. Ils se chargeront aussi des ventes du dehors en cette Cité et à la Campagne. Conditions faciles, et règlements prompts. CASEY & Cie., BUREAU—No. 15, rue St.-Pierre. Québec, 23 octobre, 1857.

ROBES de CARIOLES, A VENDRE PAR J. B. RENAUD, Quai Napoléon. Québec, 26 octobre 1856.

MUSIQUE! MUSIQUE!! Prix considérablement réduits! LE soussigné est disposé à vendre le Fonds actuel de LPIÈCES DE MUSIQUE à la REDUCTION CONSIDERABLE de 33 PAR CENT an COMPTANT, sur les prix antérieurement annoncés. Cet assortiment est le plus considérable de la Cité, et renferme une collection complète et variée de pièces des meilleurs auteurs du jour. Il espère que les Amateurs de la bonne musique profiteront de cette circonstance pour compléter leur Album; la présente réduction ne durera que PEU DE TEMPS. La même réduction sera faite sur l'assortiment qui vient d'être reçu par le dernier arrivage d'outre mer, venant directement des Éditeurs du BOUQUET MUSICAL DE LONDRES. Les Nos. simples, se vendant ordinairement 7½d. seront vendus désormais 5d. Les Nos. doubles, se vendant 1s. 3d., maintenant 10d. En addition aux réductions ci-dessus, les personnes qui acheteront de la Musique jusqu'au montant de \$12 en un seul achat, pourront l'obtenir en un volume relié, et sans charge extra. Québec, 26 octobre, 1857. J. T. BROUSSEAU, 7, Rue Buade.

PAPIER A ÉCRIRE A BON MARCHÉ. 350 RAMES PAPIER fin à lettre, pour 4s. par rame. 260 Rames Papier fin à note, pour 2s. 6d., par rame. 500 do Papier pour école, pour 5s. par rame. 250 do do pour rayé, pour 7s. par rame. A vendre par J. T. BROUSSEAU, 7, rue Buade. Québec, 26 octobre 1857.

MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE ET D'HIVER. LES Soussignés ayant reçu d'Europe un assortiment considérable et varié de MARCHANDISES D'AUTOMNE et d'HIVER, sont déterminés, en égard à la rareté de l'argent, A VENDRE AU PRIX COUTANT, Pour Argent Comptant Seulement!! Ils peuvent en toute confiance recommander ces marchandises, nulle autre maison de commerce à Québec ne peut être comparée à quelques-uns de leurs départements. Leur assortiment de DRAPS, ET CASIMIRS mérite une attention particulière, et les acheteurs feront bien de visiter leur maison avant d'aller ailleurs. J. & E. MORGAN. Québec, 19 octobre 1857. Im

PREMIUM SUR LES BILLETTS DE BANQUES CHARTREES DE CETTE CITE.

JUSQU'A NOUVEL AVIS Les Billets de Banque de CINQ CHELINS seront reçus pour 5s. 6d. EMPORIUM D'Habillements de Québec 103, RUE ST. JEAN, (EN DEHORS.) WM. SWEATMAN, Marchand-Tailleur, drapier et fournisseur, de Londres. PREND la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un GRAND ASSORTIMENT de NOUVELLES MARCHANDISES dans sa ligne, pour la confection d'HABILLEMENTS dans le DERNIER GOUT et au plus BAS PRIX possible. —AUSI— Un large assortiment d'HABILLEMENTS CONFECTIONNES, convenables pour l'AUTOMNE et l'HIVER, faits d'après les dernières modes, par les meilleurs ouvriers, et à très bas prix. Le premium ci-dessus sera alloué pour les achats au comptant. Québec 23 octobre, 1857.

A VENDRE. UNE TERRE située à St. Nicholas, dans le bas de la paroisse, de 24 arpents et 21 pied de front sur une profondeur de 40 arpents, avec une maison en pierre, grange et autres bâtisses dessus construites; une place pour moulin à scie et une grève convenable pour la construction des bâtiments. S'adresser sur les lieux à FREDERICK A FRANCOIS DEMERS, St. Nicholas, 28 septembre, 1857. 2fs-1fs.

THEOPHILE HAMEL, ÉTABLI son Étude dans une des Chambres du Music Hall, Rue Saint-Louis. Québec, 19 octobre, 1857.

SOULIERS DE CAOUTCHOUC. LES soussignés ont maintenant en mains 300 BOITES DE SOULIERS DE CAOUTCHOUC qu'ils vendront à des prix extrêmement réduits. Ils appellent l'attention du Haut Commerce sur ces effets. Québec, 23 octobre, 1857. A. MERRILL & Cie.

CRISE D'ARGENT!!! EN conséquence de l'état alarmant du marché monétaire et de la difficulté d'obtenir escompte aux Banques, la nécessité nous oblige de réduire notre présent assortiment, afin de faire des affaires. Nous commencerons LUNDI PROCHAIN à vendre le tout de nos marchandises à 40 et 50 par cent au dessous des prix ordinaires. A. MERRILL & Cie., No. 70, Rue St.-Jean. N. B. Le magasin sera fermé DEMAIN, SAMEDI, afin de marquer les effets. Québec, 23 octobre, 1857.

UNE CHANCE RARE POUR LES FAMILLES. GRAND FONDS DE MARCHANDISES SECHES, De la Valeur de £10,000 A VENDRE A UN SACRIFICE EXTRAORDINAIRE. LES soussignés prennent la liberté d'informer leurs pratiques et le public généralement, qu'ils sont déterminés à vendre tout leur Fonds de Marchandises Sèches, pour règlement d'affaires; qu'en conséquence il sera fait UNE REDUCTION ENORME sur la vente qui se fera d'ici au PREMIER JANVIER prochain, temps fixé pour la clôture des affaires actuelles. Les acheteurs feront bien de profiter de cette circonstance pour se procurer des marchandises à bon marché. FONDS DE BANQUEROUTE!! A GRAND MARCHÉ. Ils offrent en même temps en vente un Fonds de Banqueroute qu'ils viennent d'acheter et qu'ils peuvent vendre à des prix inouis jusqu'à ce jour. La vente de ces marchandises à lieu au magasin de M. Hubert Pare', RUE DE PONT, ST.-ROCH. MAROIS & LEPAGE. Coin de la rue La Couronne et St.-François. Québec, 19 octobre, 1857.

Musique Nouvelle!!! LE BANJO! Grande Fantaisie descriptive par Gottschalk. MINNEHAWA POLKA, par Broten. LES BORDS DU MISSISSIPPI, variations sur la mélodie "Do they miss me at home." LES BORDS DU BRANDYWINE, variations sur la mélodie, "Kitty Tyrell." LES BORDS DU MERRIMACK, variations sur la mélodie, "Lilly Dale." —AUSI— LES SOLFEGES DE RODOLPHE. CAREY, FRÈRES, Librairie Musicale, 16, Rue St. Jean. Québec, 28 septembre 1857.

LA CRISE DES TEMPS MONTMINY ET BELLERIVE, MARCHANDS TAILLEURS, Coins des rues Notre-Dame et Sous-le-Fort. BASSE-VILLE. ONT constamment en mains les meilleurs DRAPS, CASIMIRS, TWEEDS ÉCOSSAIS, ETOFFES DU PAYS, SATINETS, COTONS, LAINES, ETC. —AUSI— Un assortiment général de HARDÉS FAITES, qu'ils vendront à très bon marché pour argent comptant. Québec, 21 octobre, 1857.

CALENDRIER DU DIOCESE DE QUÉBEC Pour l'Année 1858, LE SEUL APPROUVÉ PAR MGR. L'ADMINISTRATEUR, ET PUBLIÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, EST MAINTENANT EN VENTE. LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le Calendrier approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIÉ A L'IMPRIMERIE DE BROUSSEAU. PUBLIÉ AINSI A LA MÊME IMPRIMERIE L'ORDO de la Province Ecclésiastique. J. T. BROUSSEAU, 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère. Québec, 2 novembre 1857. Im

AUX FERMERS

ET A TOUTS CEUX QUI ONT BESOIN D'UNE Bonne Charrue a bon marche.

Le soussigné, ayant acquis le DROIT DE MANUFACTURER la CHARRUE EXCELSIOR, en achetant le brevet de M. F. MARSH, saisit cette circonstance pour offrir au public un article qui réponde aux exigences de tous ceux qui ont besoin de charrues de forme supérieure, d'un bon plan, fortes et à bon marché.

Manufactures à la Pointe-Lévi, Canada Est, près la Station de Chemin de Fer du Grand Tronc.

Toute personne qui a besoin d'une bonne charrue est invitée de se rendre chez le soussigné pour examiner le patron Excelsior avant d'aller ailleurs.

Conditions—ARGENT COMPTANT. GEORGE TAYLOR. Pointe-Lévi, 15 avril, 1857.

Les certificats suivants parleront d'eux-mêmes, et toutes les charrues que je vous envoie sont semblables.

On peut se procurer les charrues Excelsior manufacturées par moi chez M. S. J. SHAW, chez MM. SIMARD et CIE., Basse-Ville, et chez M. R. S. SHAW, marche de la Haute-Ville.

Mon cher monsieur, Je vous informe avec beaucoup de plaisir que la charrue que j'ai achetée de vous, je l'ai imprimée, manufacturée par M. George Taylor, de la Pointe-Lévi, a donné beaucoup de satisfaction à mon labourer, dont l'habileté le rend plus compétent que moi à juger de son mérite, mais si je puis hasarder une opinion, je dois dire que je l'estime beaucoup, et quant à sa forme scientifique et quant à sa solidité.

Je suis, cher monsieur, Votre tout dévoué, J. SEWELL.

A M. R. J. Shaw, Québec, 1er avril, 1857.

M. GEORGE TAYLOR, Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir à vous annoncer que la charrue Excelsior, manufacturée par vous, et que mon fils a obtenu pour prix le printemps dernier au concours de labourage, et justement celle qui requièrent les fermiers, parce qu'elle fait de bel ouvrage, et je suis certain que votre charrue vaut son prix pour tout fermier qui en a besoin.

Je suis, cher monsieur, Votre tout dévoué, MICHAEL SCULLION.

Ste. Foye, 3 avril, 1857.

M. GEORGE TAYLOR.—C'est avec beaucoup de plaisir que je vous apprend que j'ai fait usage de la charrue Excelsior de votre manufacture, et je puis la recommander à tous ceux qui ont besoin d'une bonne charrue à bon marché.

Je suis, cher monsieur, Votre tout dévoué, HENRY SCULLION.

Ste. Foye, 3 avril, 1857.

M. TAYLOR.—Je suis heureux de vous informer que la charrue Excelsior est un bon article, selon moi, et qu'il rendra de grands services à tout fermier qui voudra faire un bon labourage.

Je suis, cher monsieur, Votre tout dévoué, WILLIAM TAYLOR.

M. GEORGE TAYLOR.—M'étant servi de la charrue que j'ai achetée de vous, je puis honnêtement la recommander à toutes personnes qui désirent se procurer des meilleures charrues.

Je suis, cher monsieur, Votre tout dévoué, JEAN BOURASSA.

Québec, 11 avril, 1857.

M. TAYLOR.—Ayant vu votre charrue Excelsior, je puis en toute sûreté la recommander à ceux qui désirent avoir un article bon et peu cher.

Je suis, cher monsieur, Votre tout dévoué, WM. POWER.

Indian Cove, Pointe-Lévi, 10 avril, 1857.

M. GEORGE TAYLOR.—En réponse à la demande que vous me faisiez comment je trouvais la charrue que vous m'aviez vendue, je vous dis que je l'ai essayée dans des terres difficiles et qu'elle labouré bien; et que si je voulais faire un bon labourage, je me procurerais une de vos charrues.

Je suis, cher monsieur, Votre tout dévoué, GEORGE BOUTELL.

Inverness, 30 mars, 1857.

Québec, 15 avril, 1857.

JOHN WALKER & Cie.

Plombiers, Poseurs d'Appareils au Gaz, et de Sonnettes, No. 20, Rue Saint-Jean.

VIENNENT de recevoir un assortiment général de matériaux nécessaires pour leurs branches de commerce, comprenant les articles les plus nouveaux et les plus approuvés, avec lesquels ils sont prêts à faire tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier, et à des prix très-moérés.

Québec, 30 octobre, 1857.

Maison Commerciale.

MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

NOUVEAUX EFFETS.

DRAPS de CASTOR et de PILOTE, WHITNEY, ALLICHANIE, DOESKING, TWEEDS, etc., etc.

Patrick O'Neill, Québec, 25 septembre, 1857.

MAISON COMMERCIALE.

MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

Nouveaux Effets.

COUVERTES, FLANELLES, JUSTES-AU-CORPS et CALECONS en Laine d'Agneau, BONNETERIE en Laine, etc., etc.

Patrick O'Neill, Québec, 25 septembre, 1857.

Maison Commerciale.

MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

NOUVEAUX EFFETS.

CHALES longs et carrés, RICHES PAISLEY, PLAIDES de laines, etc., etc.

Patrick O'Neill, Québec, 25 septembre, 1857.

MAISON COMMERCIALE.

MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.

NOUVEAUX EFFETS.

MÉRINOS, COBOURGS, DELAINES, etc., etc., etc.

Patrick O'Neill, Québec, 25 septembre, 1857.

A. G. BUSSIERES,

NOTAIRE.

TIENT son étude de NEUF heures A. M., à CINQ heures P. M., à l'encoignure des Rues St. Joseph et Fabrique, Haute-Ville, et de CINQ heures P. M., à DIX heures, P. M., à sa résidence, rue St. Vallier, St. Roch. Québec, 10 août 1857.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE MEUBLES DE MENAGE.

DROUIN ET ROY,

No. 45, rue Des Fossés, Saint-Roch, Québec.

INFORMENT respectueusement le public en général qu'ils ont actuellement en main un assortiment large et varié de MEUBLES DE MENAGE, confectionnés dans le dernier goût et dans le style le plus élégant de Londres et de Paris, qu'ils vendront à des prix très réduits.

DROUIN ET ROY n'employant que les meilleurs ouvriers, et surveillant eux-mêmes les travaux de leur établissement, espèrent mériter la continuation du patronage public.

Québec, 4 juin 1857.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Capital, \$10,000,000.

LE FONDS DE RÉSERVES EST AU-DESSUS DE \$2,000,000.

CETTE Compagnie effectue des Polices d'Assurance à des conditions très libérales.

On ne charge rien pour la police ou transport.

FORSYTH, BELL, et CIE., AGENTS, Chambres Commerciales.

Québec, 4 mai, 1857.

LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT figurent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de Comptabilité soit adopté généralement par tout le pays.

Les BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant des billets ou effets à escompter ou à collecter et qui échoiront le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout bon ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal.

Ter m 1857.

Pour la Banque de Montréal—D. DAVISON, caissier.

Pour la Banque de l'Amérique Britannique du nord —THOS. PATON, directeur général.

Pour la Banque Commerciale du Canada—C. S. ROSS, caissier.

Pour la Banque du Haut-Canada—THOMAS G. RIDOUT, caissier.

Pour la Banque de la Cité—F. MACCULLOCH, caissier.

Pour la Banque de Québec—C. GETHINGS, caissier.

Pour la Banque de Gore—A. STEVEN, président.

Pour la Banque du Peuple—B. H. LEMOINE, caissier.

Pour la Banque de Moisson—WILLIAM MOLSON, président.

Pour la Banque de Toronto—A. CAMERON, caissier.

Pour la Banque du District de Niagara—THOMAS R. MERRITT, vice-président.

Montreal, 3 juin 1857.

ENGINS ET BOUILLOIRES.

Le Soussigné est prêt à recevoir des ordres pour la confection des objets ci-dessus désignés. On peut voir plusieurs de ses ENGINS, qui fonctionnent très bien, aux différents lieux suivants, savoir:

Chez M. Lemesurier, épiciers, St. Roch.

Chez M. Bélanger, tonnelier, St. Roch.

Chez M. Brousseau, imprimeur, ainsi qu'à l'établissement du Courrier du Canada.

MARSHALL MURRAY, Ingénieur et Mécanicien, Rue St. Nicholas, Palais.

Québec, 4 septembre, 1857.

BALUSTRADES ORNEMENTALES.

Le Soussigné désire appeler l'attention publique sur les ouvrages qu'il offre en vente, expressément confectionnés pour caveaux de famille, dans les cimetières, et pour d'autres fins, telles que l'ornementation des demeures privées et places publiques. Les patrons sont riches et variés, importés en grande partie de la France.

MARSHALL MURRAY, Ingénieur et Mécanicien, Rue St. Nicholas, Palais.

Québec, 4 septembre, 1857.

COMPAGNIE D'Assurance Provinciale DE TORONTO.

Capital Souscrit, £496,520

Capital Payé, £96,714 1s. 0d.

Président, J. S. HOWARD, ECR.

Vice-Président—Hon. J. H. CAMRON, M. P. P.

DIRECTEURS: George Crawford, Ecr., M. P. P.

Honble. J. H. Cameron, M. P. P.

A. M. Clark, Ecr., M. P. P.

John Arnold, Ecr.

J. S. Howard, Ecr.

E. F. Whittemore, Ecr.

George Duggan, Jr., Ecr.

Capitaine P. Wallace.

Honble. W. B. Robinson, M. P. P.

John Cameron, Ecr.

Duncan Macdonell, Ecr.

Régistré.—EDWARD TAYLOR DARTNELL, Ecr.

Inspecteur d'Agences.—E. H. WILKINSON, Ecr.

Banquiers—TORONTO—CITY BANK OF MONTREAL.

New-York—MM. DWIGHT SHERMAN & Cie.

Solliciteurs MM. DUGGAN & BURNS.

Bureau Principal—Rue Toronto—Toronto.

TAUX DES FERMES.

Les Directeurs ont considérablement réduit leurs taux d'assurance sur les Fermes isolées; et ils espèrent que les Fermiers en général y donneront toute leur attention.

Cette Compagnie transige à des prix aussi modérés qu'aucune autre, toutes les affaires ayant rapport au feu ou à la marine; et toutes les pertes sont couvertes avec promptitude et à la satisfaction des intéressés.

ED. TAYLOR DARTNELL, Directeur.

Toronto, 20 août, 1857.

ENTREPOT DE MODES DE QUÉBEC.

10 1/2 rue Saint-Jean (en dehors de la Porte)

W. SWEATMAN,

MARCHAND TAILLEUR DE LONDRES.

TOUT en remerciant le public de l'encouragement distingué qu'il a reçu depuis l'ouverture de son établissement informe respectueusement ses amis et la bourgeoisie de Québec et des environs qu'il vient de recevoir un FONDS CONSIDÉRABLES ET BIEN ASSORTI DE DRAPS, CASIMIRS, DOESKINS, TWEEDS ET ÉTOFFES DE L'OUEST DE L'ANGLETERRE; aussi des DRILLS de pure toile, (que l'on garantit ne devoir point rapetisser), de qualité supérieure qui ont été choisis en Angleterre express pour lui, et qu'il est prêt à fabriquer à la dernière mode, au PLUS BAS PRIX POSSIBLE.

Il est déterminé à faire des transactions à de légers profits afin de s'assurer la prompte rentrée de ses deniers, s'en rapportant au jugement du public pour l'encouragement qu'il s'efforcera constamment de mériter.

W. S. invite aussi l'attention sur son assortiment sans égal d'HABILLEMENT TOUT-FAITS, propres à la saison prochaine. Le soussigné ne craint pas d'affirmer, pour la qualité des effets de l'ouvrage et pour la façon, l'établissement ci-dessus sera reconnu être le plus avantageux de Québec pour le prix, la qualité, étant la pierre de touche du bon marché.

W. S. a toujours en main un grand assortiment de Chemises Blanches et de Regatte, Coils de Militaires et de Marins, dont le département est surveillé par Mine. S., et sont garantis pour l'ouvrage et la forme; aussi une grande variété de Cravattes de toutes façons, Gants, Ceintures et Bretelles.

Livrées de Serviteurs au plus bas prix possible, et faites sous le plus court délai.

Québec, 9 mai 1857.

G. J. DUFF,

DE NEW-YORK,

MANUFACTURIER D'ARTICLES EN PAILLE, Panama, Leghorn, Tresse de Cheveux, Cordonnets, Toscan, Chapeaux de Laine et de Castor, Chapeaux de Femme dans le meilleur goût. Aussi, Articles de Modes faits à commande—par douzaine aussi pour le commerce.

No. 5, rue du Palais. Québec, 27 mai, 1857.

MME. WINSLOW,

Nourrice expérimentée et habile en médecine, attire l'attention des mères sur son

SIROP CALMANT

POUR LA DENTITION DES ENFANTS,

Qui facilite grandement le progrès de la dentition, en adoucissant les gencives et faisant disparaître l'inflammation—il calme toute DOULEUR et toute action spasmodique; il est de plus un moyen sûr de régler les Intestins. Et vous mères, il vous procurera le repos et du SOULAGEMENT ET LA SANTÉ A VOS ENFANTS.

Il y a plus de six ans que nous offrons cet article en vente et nous pouvons dire avec confiance et vérité ce qu'on n'a jamais pu dire d'aucun autre remède—IL N'A JAMAIS MANQUÉ UNE SEULE FOIS D'OPÉRER UNE CURÉ, lorsqu'on s'en est servi à temps. Nous n'avons jamais connu personne qui n'ait pas été satisfait d'en avoir fait usage.

Autrement, tous se sont réjouis de ses effets, et parlent en termes qui recommandent au plus haut degré son action magique et ses vertus médicinales. Nous ne disons sur ce remède que ce que nous savons, après une expérience de six années, et nous engageons notre réputation comme garant de ce que nous avançons ici. Dans presque toutes les circonstances où les enfants sentent des douleurs et de l'oppression on les soulagera en quinze minutes par l'usage du Sirop.

Cette importante préparation est due à une Nourrice des plus expérimentées et des plus Habiles de la Nouvelle-Angleterre, et a été mise en usage avec un succès constant dans des

MILLIERS DE CAS.

Non-seulement elle soulage les enfants dans leurs douleurs, mais elle donne de plus de la vigueur à l'estomac et aux intestins, diminue l'acidité et donne de l'énergie et de la vigueur à tout le système. Elle soulagera presque instantanément des

COLIQUES,

Et domptera les convulsions qui, n'étant pas promptement soignées, se termineraient par la mort. Nous croyons qu'elle est le Meilleur et le plus sûr remède du Monde dans tous les cas de DYSSENTERIE et de DIARRHÉE CHEZ LES ENFANTS, soit qu'elles soient causées par la dentition ou par toute autre cause. Nous dirons à toutes les mères qui ont un enfant attaqué de quelque-une de ces maladies précitées: Ne permettez pas que par votre faute, ou par celle des autres, votre enfant malade soit privé d'un soulagement CERTAIN—oui, ABSOLUMENT CERTAIN—en faisant usage de ce remède, si vous vous en servez à temps. Chaque bouteille est accompagnée d'une direction complète. Si l'on peut estimer la santé et la vie en piastres et cents, ce remède vaut son pesant d'or.

Des MILLIONS DE BOUTEILLES se vendent chaque année aux États-Unis. C'est un remède ancien par l'essai qu'on en a fait.

Prix: 25 cents seulement la Bouteille.

Toute bouteille qui ne porte pas sur son enveloppe la face simile de CURTIS et PERKINS, New-York, est falsifiée. En vente chez tous les Droguistes par tout l'Univers.

AGENTS POUR QUÉBEC: GEORGE MUSSON et CIE. BENNING et BOWEN.

Ces Messieurs en fournissent au commerce à des prix aussi bas que pourrait le faire en gros le propriétaire.

Québec, 4 juillet 1857.

JAMES O'DONNELL,

Encanteur et Courtier,

No. 23, rue St. Jean, Haute-Ville, QUÉBEC.

FAIT ENCAN les LUNDIS ET SAMEDIS de chaque semaine, à SEPT HEURES ET DEMIE DU SOIR. N. B.—Les prix les plus élevés sont payés pour les objets de seconde main.

Québec, 20 mai 1857.

BUDDEN FRERES,

ENGANTEURS, ÉPICIERS, CONSIGNATAIRES, ET MARCHANDS DE BOIS EN GROS ET EN DETAIL, ST. JEAN DE TERRENEUVE.

WILLIAM BUDDEN. HERBERT BUDDEN.

Cette compagnie sollicite des consignations, et prie surtout les capitaines de navires qui ont besoin de provisions de visiter son établissement.

St. Jean de Terre-Neuve, 1 mai 1857.—7 mai

GRANDE CHANCE!!!

Au No. 66, rue St. Jean, Haute-Ville.

ANSELME HARDY,

Horloger, Bijoutier et Fabricant de Miroirs, à 30 pour 100 meilleur marché qu'ailleurs.

DE plus informé ses amis et le public en général qu'il vendra tout son fond de bijouteries telles que montres d'or et d'argent, chaînes d'or et d'argent, bagues, joies, lacquets, pendants d'oreilles, épinglettes, anneaux, porte-crayons d'or et d'argent, garde-doigts, des d'argent, lunettes, porte-monnaie, horloges, miroirs et vitres de miroirs.

—DE PLUS— A. H. réparera les montres de toutes sortes, la bijouterie et les horloges à dix par cent meilleur marché qu'ailleurs.

—DE PLUS— A. H. posera le vifargent sur les vieux miroirs qui sont endommagés, et d'où le vif argent est parti.

Tout ouvrage qui sortira du Magasin sera garanti.

ANSELME HARDY, Québec, 2 février, 1857.

CURE DE LA GRAVELLE

INVERTEES DEPUIS DIX ANS. MM. CURTIS et PERKINS, Bangor.

Messieurs, J'ai été entièrement guéri de la Gravelle, en faisant usage de votre Destructeur de Crampes et de Douleurs. J'ai commencé au printemps de 1847 à faire usage de cette médecine; il y avait dix ans que je souffrais cruellement, et pendant les quatre ou cinq dernières années mes souffrances ont été telles qu'il me serait impossible de les écrire. Pendant tout ce temps, j'ai eu recours à la médecine, et j'ai essayé divers soulagements, mais je n'ai obtenu que très peu de soulagement, jusqu'à ce qu'enfin je me suis procuré votre Destructeur de Crampes et de Douleurs. Il m'y avait qu'un mois que j'en faisais usage et déjà je commençais à me sentir mieux. J'ai continué à m'en servir pendant un an, jusqu'à ce que j'aie été entièrement guéri.

MILES STAPLES. Prix: 25 cents seulement la Bouteille.

N. B.—Toutes bouteilles qui ne portent pas sur l'enveloppe la face simile de CURTIS et PERKINS, New-York, sont falsifiées, ce sont de viles imitations, d'infâmes contrefaçons. Fuyez-les comme vous ferez du poison. Benning et Bowen, et George Musson et Cie, sont agents pour Québec—ils en fournissent aux acheteurs du Canada au même prix que les propriétaires à New-York.

4 juillet 1857.

L. P. Fontaine,

COURTIER ET AGENT.

D'Assurance sur la vie contre le Feu et Maritimé.

On assure à des conditions favorables sur les Compagnies Anglaises et Américaines les plus solides, à des taux aussi bas qu'il est possible avec de bonnes garanties.

Toutes pertes seront couvertes et toutes affaires réglées avec promptitude à leur bureau, No. 12, grande rue St. Jacques, Montréal.

Bureau de Québec, No. 2, rue Buade, vis-à-vis la Poste. 17 Juillet 1857.

NOUVELLES MARCHANDISES DE MODES

DE MANUFACTURE ANGLAISE ET FRANÇAISE

CHEZ MME. H. JACOBS.

Le Soussigné vient de recevoir par les steamers Indian, Elizabeth, Jane et Europa un superbe assortiment de choix de Fleurs françaises, Chapeaux pour la saison, Mantilles en drap et de velours et soie, Ornements pour la tête, Garnitures de chapeaux, Plumes, Cordonnets de fil, Voiles de fil, et une grande variété d'autres articles.

Et attendue de jour en jour, une grande variété de Chapeaux en velours de soie.

Les Dames qui désirent se procurer des Chapeaux et des Mantilles, etc., dans les derniers goûts, voudront bien venir, avant d'aller ailleurs, visiter mon assortiment de Marchandises, où que tous mes effets me sont venus directement des premières Maisons de Modes de l'Europe.

H. JACOBS, Rue Fabrique, Québec, 30 septembre, 1857.

NOUVELLEMENT RECU.

Le Soussigné vient de recevoir directement de Paris, un assortiment choisi de VERRES d'OPÉRA de Duchesse, pour Dames, et à l'usage de la Marine, avec douzes verres, et un choix magnifique d'instruments pour Arpenteur, etc., avec ensemble loggions ornementales de Dames.

Le public est respectueusement invité à venir examiner les articles ci-dessus mentionnés, qui sont garantis pour être supérieur à tout autre article de ce genre, maintenant en vente en cette cité.

B. VOHL, Québec, 11 septembre, 1857.

JAMES PARKER,

Peintre de maison et d'enseigne, poseur de papier peint, etc.

No. 1, RUE d'ARQUILLON, Seconde rue au-dessous du Corps-de-Garde de la Porte St. Jean.

TOUT en remerciant le public pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, désire l'informer que tout ordre, dont on voudra bien le favoriser, sera exécuté avec élégance, ponctualité et promptitude.

Québec, 7 mai 1857.

INFORME ses amis et le public en général qu'il vient d'agrandir son établissement, qui maintenant lui permet d'exécuter, sous les plus courtes délais, aux conditions les plus faciles, toutes sortes d'ouvrages, comprenant la DORURE, ORNEMENTATION en peinture, IMITATION des divers